



74^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, 26-30 septembre 2022 (Washington, États-Unis)

Point de l'ordre du jour provisoire 8.11 : Évaluation et incorporation des technologies de la santé dans les systèmes de santé : rapport final

Le Conseil International des Infirmières (CII) soutient l'évaluation et l'incorporation des technologies de la santé dans les systèmes de santé. Le CII estime que les technologies de la santé offrent d'importantes possibilités d'améliorer la vie professionnelle des infirmières, de faire progresser la pratique et d'améliorer la santé de la population.

Il est dans une grande mesure possible d'influencer de manière positive les infirmières par l'évaluation des technologies de la santé et leur intégration dans les systèmes de santé ; les infirmières peuvent aussi contribuer à ces deux démarches. Actives dans les soins et dans la recherche sur les services de santé, les infirmières jouent un rôle essentiel tant dans l'évaluation des technologies de la santé que dans leur incorporation dans les systèmes de santé. Si le personnel infirmier n'est pas impliqué, les nouvelles technologies risquent d'entraîner des effets négatifs sur la capacité des infirmières à prodiguer des soins et à soutenir la santé et le bien-être des citoyens. Les infirmières nous disent rencontrer les problèmes suivants s'agissant des technologies de la santé :

- Mal conçues, les technologies entraînent un surcroît de travail pour les infirmières et les sages-femmes, ce qui affecte leur capacité à coordonner les soins dans différents cadres et à prodiguer des soins centrés sur la personne, sûrs et de haute qualité.
- Les infirmières ne se sentent pas en confiance pour utiliser les nouvelles technologies sans une formation optimale.
- Les technologies ont tendance à aggraver l'exclusion du personnel, des groupes marginalisés et des communautés.
- Les systèmes de santé doivent intégrer des technologies à forte valeur ajoutée, plutôt que des technologies qui entraînent une augmentation des coûts mais peu d'avantages supplémentaires.

La pandémie a démontré la capacité des infirmières à adopter de nouvelles méthodes de travail, ce dont témoigne la généralisation de la télésurveillance, de la télésanté et d'autres nouvelles technologies. Il existe une synergie entre les Orientations stratégiques mondiales de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux¹ et l'appel à incorporer les technologies de la santé dans les systèmes de santé. Nous demandons que les infirmières aient une voix prépondérante dans l'incorporation et l'évaluation des technologies de la santé dans les systèmes de santé.

Le **Conseil International des Infirmières (CII)** est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre à la promotion de soins de qualité pour tous et de solides politiques de santé partout dans le monde.